

Entreprise

Adresse :

Tél. :

Mail :

Site internet :

logo
entreprise

FICHE D'AUTOCONTRÔLE

CHAUDIÈRE BÛCHES SUR CONDUIT DE FUMÉE - CHAUFFAGE & ECS

INFORMATIONS CHANTIER

Client

Réf. devis

Adresse

Date début travaux

Date fin travaux

INFORMATIONS INTERVENANTS

Intervenant 1

Intervenant 2

Fait à (lieu) :

Le (date) :

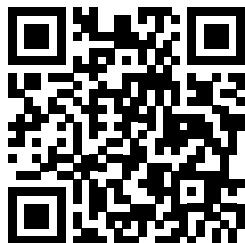
À SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques.

Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

L'AUTOCONTRÔLE EN 5 ÉTAPES



CHECK'RÉNO

Le suivi de chantier avec Check Réno
Remplissez et éditez directement vos
fiches d'autocontrôle et PV de réception
via l'application web
<https://www.prorenouvellement.fr/documents/checkreno>

ETAPE 1  **CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT**

- | | |
|--|---|
| 1. Chaudière installée à l'emplacement prévu en fonction des paramètres d'intégration technique, acoustique et esthétique étudiés lors de la phase de conception ? RGE | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 2. Dimensionnement de la chaudière pour des besoins ECS supposés et des conditions d'utilisations données (nombre de personnes ou taille de logement) ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 3. L'hydro-accumulation est correctement dimensionnée suivant la chaudière installée ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 4. Si réutilisation du conduit de fumée existant le diagnostic de l'installation de fumisterie existante a été réalisé et la procédure validée ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 5. Si conduit de fumée en boisseaux non tubé : les joints ne sont pas réalisés au plâtre et/ou les joints ne sont pas fissurés ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 6. La désignation du conduit de raccordement (existant ou neuf) est compatible avec les fumées de l'appareil de combustion ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 7. La désignation du conduit de fumée (existant ou neuf) est compatible avec les fumées de l'appareil de combustion ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 8. Si chaudière couplée avec un autre appareil sur un même conduit de fumée : les 2 appareils sont installés dans le même local ou dans deux locaux communiquant par un passage libre d'eau moins 40 cm ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 9. Si chaudière couplée avec un appareil gaz ou fioul sur un même conduit de fumée : présence d'un dispositif interdisant le fonctionnement simultané des deux appareils ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 10. Présence d'une amenée d'air neuf sur l'extérieur ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 11. Section de l'amenée d'air neuf conforme ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 12. Présence d'une évacuation d'air vicié placée en partie haute et débouchant sur l'extérieur (si local dépourvu d'ouvrant) ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 13. Conception du conduit de raccordement conforme ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 14. Distance du débouché vis-à-vis du faitage conforme ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 15. Existence d'une note de calcul permettant de valider le dimensionnement de l'installation de fumisterie ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 16. Aux vues des caractéristiques techniques de l'appareil et du dimensionnement de l'installation de fumisterie, l'installation d'un modérateur de tirage est-elle souhaitée ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 17. Si mise en oeuvre des réseaux de chauffage : dimensionnement des réseaux, des émetteurs et des composants du réseau hydraulique conformes ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 18. Si mise en oeuvre des réseaux d'ECS : tracé et dimensionnement du réseau d'ECS conformes ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |

N° **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)

<input type="text"/>	<input type="text"/>

[... suite page suivante](#)

ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

- | | |
|---|---|
| 19. Si abandon d'un système de stockage (fioul) : enlèvement ou neutralisation de la cuve ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 20. Chaudière installée à l'emplacement prévu en fonction des paramètres d'intégration technique, acoustique et esthétique étudiés lors de la phase de conception ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 21. Dégagements autour de la chaudière ainsi que son support sont conformes à la notice du fabricant (attention aux matériaux combustibles environnants) ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 22. Si réutilisation d'un réseau hydraulique existant et si nécessaire : action curative et préventive (désembouage,etc.) pour le traitement de l'eau de chauffage ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 23. Absence de bras mort (point de puisage non utilisé), le supprimer le cas échéant ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 24. Si installation d'un réseau ECS neuf : le type de matériau à mettre en oeuvre est conforme et leur qualité avérée ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |

N° **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)

ETAPE 3 TRAVAUX

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | |
| Installation de la chaudière | |
| 25. La prise d'air doit être dégagée, être placée face aux vents dominants, protégée par une grille facilement démontable, et son maillage doit être supérieur à 3 mm ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 26. La distance de sécurité entre le conduit de raccordement et les matériaux combustibles est conforme ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 27. La distance de sécurité entre le conduit de fumée (paroi extérieure) et les matériaux combustibles est conforme ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 28. Le conduit de raccordement ne comporte pas de dispositif d'obturation sauf si la notice de l'appareil l'autorise (clé de tirage, etc.) ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 29. Si chaudière raccordée par l'arrière : présence d'un Té + tampon au niveau du conduit de raccordement ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 30. Si chaudière raccordée par le haut : présence d'un Té+ tampon sauf dans le cas où la récupération des suies peut se faire depuis l'appareil ou la boite à suies ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 31. Présence d'un interrupteur différentiel en amont des circuits avec la section adaptée ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 32. Tension d'alimentation conforme à la plaque signalétique de l'appareil ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 33. Partie sous tension inaccessible et protection contre les contacts directs bien en place ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 34. Présence d'une liaison équipotentielle ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 35. Pour protéger la chaudière de toute surchauffe, une vanne thermostatique calibrée en moyenne à 95°C alimente l'échangeur de décharge thermique, situé en partie haute de la chaudière ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| 36. Présence d'une vanne à 3 voies anti-retour froid en amont du circulateur ? RGE | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |

... suite page suivante

37. Présence d'une soupape de sécurité et absence d'organe de coupure entre le générateur et la soupape de sécurité ? **RGE**

38. Raccordement de la soupape de sécurité du groupe au réseau d'évacuation d'eaux usées conforme ?

39. Existence de la loi d'eau ?

40. Pose correcte des sondes de régulation (ambiance, extérieure, de retour et/ou de départ). La sonde extérieure est placée à l'abri de l'ensoleillement, sur une paroi Nord ou à défaut sur une paroi Nord-Ouest **RGE**

Mise en oeuvre de la fumisterie

41. Le conduit de raccordement est rigide, démontable et ne comporte pas de jeu ?

42. L'emboitement des éléments de conduits est effectué selon les préconisations du fabricant ? **RGE**

43. La somme totale des angles des coude(s) présents sur le conduit de raccordement n'excède pas 180° ? **RGE**

44. Absence d'étranglement ?

45. La partie horizontale du conduit de raccordement possède une pente ascendante vers le conduit de fumée (minimum 3%) ? **RGE**

46. La longueur de la projection horizontale du conduit de raccordement n'excède pas 3 m ? **RGE**

47. En présence d'un modérateur de tirage, celui-ci est situé dans la même pièce que l'appareil et est en bon état ? **RGE**

48. Dans le cas d'une variation de section avec le conduit de fumée, celle-ci se fait au niveau du départ du conduit de fumée et de manière progressive (jonction avec angle maximal de 45°) ?

49. Le conduit de fumée est accessible et ramonable sans déplacer l'appareil ? **RGE**

50. Le conduit de fumée détient une allure verticale et ne possède pas plus de 2 dévoiements ? **RGE**

51. L'emboitement des éléments de conduits est effectué selon les préconisations du fabricant ? **RGE**

52. La ou les traversées de plancher sont réalisées de manière conforme ? **RGE**

53. Si passage d'un conduit métallique en volume habitable : il est coffré (en matériau incombustible si la distance de sécurité n'est pas assurée, ou non inflammable sinon) afin d'éviter tout déboîtement accidentel et ventilé ? **RGE**

54. Si conduit de fumée avec départ au plafond : le pied du conduit de fumée débouche dans l'intégralité de sa section extérieure dans le local où se trouve l'appareil ? **RGE**

55. En fonctionnement normal, la température superficielle externe du conduit de fumée seul n'excède pas :

- 50 °C dans les parties habitables ou occupées

- 80 °C dans les parties non habitables ou non occupées. **RGE**

56. L'espace entre l'élément terminal (chapeau pare-pluie, dalle, etc.) et l'extrémité du conduit ou du tubage est suffisant ?

Dans le cas d'une réhabilitation par tubage

57. La mise en oeuvre du tubage est conforme ?

58. Le tubage comporte une aération de l'espace annulaire (5 cm² en haut et 20 cm² en bas) ? **RGE**

59. En présence d'un procédé d'isolation supplémentaire (billes isolantes, etc.), la mise en œuvre est réalisée selon l'avis technique du procédé d'isolation ?

Mise en oeuvre du ou des réseaux de chauffage

60. Isolant sur canalisations, y compris les raccords afin d'éviter les risques de brûlures ? **RGE**

61. L'installation est protégée par un vase d'expansion (fermé ou ouvert) ? **RGE**

62. Présence d'un dispositif de protection contre les retours d'eau de type CA (disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable) avec un dispositif EA (clapet anti-pollution contrôlable) en complément, au niveau de l'arrivée d'eau de ville vers le réseau de chauffage ? **RGE**

... suite page suivante

- 63.** Présence d'équipements hydrauliques favorisant le bon fonctionnement ?
- 64.** Mise en œuvre conforme du ballon d'hydroaccumulation ? **RGE**
- 65.** Présence de thermomètres de contrôle de charge sur le ballon ? **RGE**
- 66.** Présence d'un isolant autour du ballon et installé de manière correcte ? **RGE**
- 67.** Le ballon d'hydroaccumulation est placé en dérivation et le raccordement des canalisations au ballon est correctement réalisé en rapport avec les piquages disponibles ? **RGE**
- 68.** Présence d'un ensemble robinets et manomètres ?
- 69.** Présence d'une vanne à 3 voies au niveau du départ chauffage ?
- 70.** Présence d'un système limitant la température sur le réseau de distribution en aval du ballon hydroaccumulation (ex. robinet thermostatique) ? **RGE**
- 71.** Présence de dispositif de réglage de débit (Té de réglage,...) ?
- 72.** Si émetteur plancher chauffant : présence d'un dispositif de limitation de température indépendant de la régulation de la chaudière ? **RGE**

Mise en œuvre du ou des réseaux d'ECS

- 73.** Présence d'un mitigeur thermostatique ou dispositif limiteur de température avec clapet anti- retour sur l'EF pour éviter la recirculation ? **RGE**
- 74.** Dans les locaux non chauffés, le réseau d'ECS est calorifugé ?
- 75.** Si ballon de stockage ECS : la mise en œuvre est correctement réalisée ?

N° **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)

N°	COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

... suite page suivante

ETAPE 4  **MISE AU POINT / MISE EN SERVICE**

- ✓ ✗ ○
76. Réalisation d'un test d'étanchéité du conduit de fumée avant raccordement d'un nouveau système de combustion ?
77. Mise en eau de l'installation (rinçage, remplissage du circuit, ...) sans fuite caractérisée (goutte, flaque,...) ? **RGE**
78. Mise en route conforme de la chaudière et des équipements hydrauliques associés (circulateur, électrovannes,...) ? **RGE**
79. Après la mise en route de l'appareil et la montée en température, vérification du tirage du conduit, notamment l'absence de refoulement ? **RGE**
80. Les joints d'étanchéité de fumée sont en bon état ? **RGE**
81. Le foyer est propre (encrassement léger) et ne présente pas de traces de condensation à l'intérieur de la chaudière (hors foyer inversé) ? **RGE**
82. Réglages et paramétrages de la régulation de l'appareil si présente ? **RGE**
83. Le taux de CO dans l'air ambiant est inférieur à 10 ppm pour ne pas représenter un risque ? **RGE**
84. Le taux de CO dans l'air ambiant est inférieur à 50 ppm pour ne pas présenter un Danger Grave et Immédiat ? **RGE**
85. Vérification des températures de départ et de retour selon émetteurs ?
86. Si émetteur plancher chauffant : température de départ < 50°C et Température de surface plancher < 28°C ?
87. Présence d'une plaque signalétique sur le conduit de fumée avec désignations en adéquation avec l'appareil installé ? **RGE**
88. Vérifications du bon fonctionnement du modérateur de tirage et réglages si nécessaire ?
89. Essais d'étanchéité et de pression des réseaux de chauffage réalisés ?
90. Purge, réglage et équilibrage du réseau hydraulique et fonctionnement du dispositif d'expansion conforme ?
91. Essais d'étanchéité et de pression des réseaux d'ECS réalisés ?

N°

COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)**ETAPE 5**  **RÉCEPTION**

- ✓ ✗ ○
92. La documentation technique du système installé est remise en langue française?
93. Présence en amont des circuits d'un interrupteur différentiel 30mA pour protéger l'installation ?
94. Remise d'un rapport de mise en service ?

... suite page suivante

95. Les consignes d'usage doivent être communiquées au client :

- une démonstration de l'allumage et du fonctionnement de l'appareil est réalisée
- la nécessité d'utiliser le combustible approprié est explicitée :
 - > taille des bûches adaptée au foyer ;
 - > charge des bûches adaptée au foyer et taux d'humidité des bûches inférieur à 20%
 - > essence du combustible conforme (résineux, feuilus)
- la nécessité d'une amenée d'air et de son entretien est expliquée (il ne faut pas y apporter des modifications et s'assurer que la grille est bien dégagée).
- un éventuel changement de son système de ventilation peut entraîner une modification de l'installation.

96. Une explication du fonctionnement de l'installation doit être donnée au client.

97. Les consignes d'entretien et de maintenance doivent être communiquées au client.

N° **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)

Accéder gratuitement à l'ensemble des ressources et outils PROFEEL sur www.proreno.fr

